

Rapport d'activité 2025

Association Saint Joseph

Maison d'Enfants Anne-Marie Javouhey
DAAD du Mesnil



Maison d'Enfants
Anne-Marie Javouhey

Association Saint Joseph



Association Saint Joseph

Maison d'Enfants Anne-Marie Javouhey – mecs@association-st-joseph.fr

DAAD du Mesnil – daad@association-st-joseph.fr

30 rue Anne-Marie Javouhey – 60120 Le Mesnil Saint Firmin

Sommaire

1^{ère} partie : l'Association Saint Joseph

Activité de l'association	p.3
Le partenariat associatif et les engagements	p.4
La Congrégation	p.6

2^{ème} partie : l'accompagnement de la Maison d'Enfants et du DAAD

La Maison d'Enfants en quelques chiffres	p.9
Le DAAD du Mesnil en quelques chiffres	p.24
Les évènements festifs de l'association	p.31
Les Ressources Humaines	p.34

1ère partie :

L'Association Saint Joseph

Activité de l'association



En 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois : le 14 janvier, le 18 mars, le 03 avril pour l'Assemblée Générale, le 20 mai, le 23 septembre et le 13 octobre.

Lors de l'Assemblée Générale du 03 avril 2025, 6 administrateurs étaient à renouveler pour un mandat de trois ans :

- Madame Béatrice DELAMARRE
- Monsieur Olivier DE BAYNAST
- Monsieur Pierre HOUCKE
- Madame Sophie HINARD
- Monsieur Pascal FOVIAUX
- Madame Francine HAMOT

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration du 20 mai 2025, il a été procédé à l'élection des membres du bureau :

- Présidente : Evelyne DHERBECOURT
- Vice-Président : Olivier DE BAYNAST
- Secrétaire : Sophie HINARD
- Secrétaire- adjointe : Christine TOURTE
- Trésorier : Bruno FOVET
- Trésorière- adjointe : Béatrice DELAMARRE
- Membre : Martine BOURGOIN
- Membre de droit : Stéphanie IWEINS
- Membre d'honneur : Paul DEFFONTAINES

Deux rencontres du bureau ont eu lieu : le 23 juin et le 16 décembre 2025.



Les organismes partenaires :

Le Conseil d'Administration gère l'Association. Il décide, en lien avec le Directeur, des orientations et des investissements qui sont nécessaires au maintien et au développement de la Maison d'Enfants Anne-Marie Javouhey et du DAAD du Mesnil.

A ce titre nous sommes amenés à participer à des formations et/ou des informations par des organismes partenaires : URIOPSS, FNISASIC, NEXEM, et, depuis cette année, par l'ANMECS. Ces organismes nous représentent et font entendre leurs voix auprès des pouvoirs publics.

Avec **L'U.R.I.O.P.S.S** (*Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux*) des Hauts de France qui a pour but de faciliter, à travers la vie d'une Union Régionale, le développement d'un réseau inter-associatif et l'acculturation de tous les secteurs de l'action sanitaire, sociale, médico-sociale et socioculturelle.

Alain Roussilhe, Directeur, et Isabelle Morelle, cadre gestion financière et ressources humaines, ont assisté à l'Assemblée Générale le 27 mai 2025 à Arras.

Avec **la F.N.I.S.A.S.I.C** (*Fédération Nationale des Institutions de Santé et d'Action Sociale d'Inspiration Chrétienne*)

La Fédération accompagne les congrégations, les associations, les fondations et autres organismes qui gèrent des établissements sanitaires ou médico-sociaux d'inspiration chrétienne.

Une session a eu lieu en janvier 2025 sur le thème « Accompagner la vie jusqu'à la fin ».

L'Assemblée Générale s'est tenue le 21 mai 2025 à Paris avec notre participation (Alain Roussilhe, Sophie Hinard et Evelyne Dherbécourt).

Avec **N.E.X.E.M** qui est la principale organisation professionnelle représentant les employeurs de secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif.

Avec Stéphanie Iweins, représentante de la tutelle de la congrégation Saint Joseph de Cluny au sein de l'association, nous avons assisté à l'Assemblée Générale à Paris le 05 juin 2025.

Avec **l'A.N.M.E.C.S** (*Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social*) dont le siège est à Epinal. L'ANMECS est une organisation qui se positionne comme un partenaire pour nourrir le débat public sur la protection de l'enfance.

Le partenariat associatif :

> avec l'Association Diabolo

Notre partenariat avec l'Association Diabolo est désormais installé et essentiel dans notre activité. Une convention annuelle prévoyant l'organisation de plusieurs séjours et week-ends avec les enfants de l'établissement, tout au long de l'année, est ainsi signée avec notre Association.

Ces temps d'animations et de vacances sont attendus et cette projection annuelle permet aux jeunes, à leurs familles et aux professionnels de la Maison d'Enfants, d'élaborer un scénario au plus près des attentes et projets de chaque enfant.

Une grande variété de séjours a permis à 32 enfants de partir durant l'été 2025.

Un séjour (colonie Maternelle) a de nouveau été organisé, du 29 juillet au 12 août 2025. Ainsi, sont accueillis dans nos murs et en pension complète quelques petits de la Maison d'Enfants auprès d'autres enfants de leur âge : au total 28 enfants.

> avec l'Association VISA « Volontariat International au Service des Autres » /Année Diaconale) : Accueil des jeunes bénévoles

L'Assemblée Générale de cet organisme s'est déroulée le 10 janvier 2025 à Strasbourg (participation en visio).

Notre Maison est fédérée avec cette association de Strasbourg, pour l'accueil de jeunes bénévoles européens et hors Europe. Nous sommes agréés pour deux places au sein du programme du Service Volontaire Européen.

Les jeunes que nous recevons effectuent une session/projet de 10 à 12 mois. Ils sont hébergés dans un appartement mis à leur disposition au sein de la Maison d'Enfants. Ils sont affectés à une maisonnée où ils s'insèrent, aux côtés des professionnels, dans la démarche de prise en charge et d'accompagnement des enfants.

Les difficultés de recrutement de l'association VISA n'ont pas permis d'accueillir, comme habituellement, 2 jeunes pour toute l'année 2025, seule Thérésa, jeune portugaise, nous a rejoint d'octobre à décembre.

Cette action avec les bénévoles, quand elle est possible, est une démarche active qui est une aide conséquente et de qualité dans l'accompagnement quotidien des enfants et l'occasion d'une ouverture sur le monde.

➤ **avec l'Association « Thème et variations »**

Avec le projet « Goûter la musique », Sophia Vaillant, pianiste, organise deux fois par an des ateliers pédagogiques, avec d'autres musiciens. Les enfants participent à ces ateliers et s'initient à la pratique d'un instrument, au chant ou au théâtre. Un petit concert est donné à la fin du stage. L'établissement ouvre à cette occasion ses portes aux parents, voisins et amis de la maison.

➤ **avec la municipalité, et son comité des fêtes**, qui nous soutiennent pour des manifestations sportives ou culturelles ouvertes au public.

La **kermesse** se déroule tous les deux ans. Elle est ouverte au public. C'est une journée de rencontre et de convivialité pour les enfants, leurs familles et tous les professionnels et administrateurs de la Maison d'enfants. Elle s'est déroulée le samedi 14 juin 2025.

Parmi les **dons reçus** par l'association en 2025, nous comptons ceux de la Société Vitalrest, la Mairie du Mesnil Saint Firmin, de Bacouël, de Rouvroy les Merles et autres généreux donateurs. Ainsi que la famille de Monsieur Paternote, chef d'établissement à Estrées Saint Denis, qui est venue offrir à Noël, un cadeau à chaque enfant. Le collège Anne-Marie Javouhey de Senlis a fait don de vêtements de sport.

Nous remercions bien vivement tous les donateurs.

Les fonds collectés permettront l'achat de tables de jeux d'extérieur.

Des jeunes du lycée Saint Joseph de Cluny d'Estrées Saint Denis ont organisé des activités avec les enfants de la Maison, pour valider leur formation CAPA.

Nos engagements associatifs :

Pour accompagner et soutenir l'activité de la Maison d'enfants, de nombreux administrateurs se sont investis au sein des diverses **commissions** en place : comité Anne-Marie Javouhey, commission menus, Conseil de la Vie Sociale, soutien scolaire, l'heure du conte, la chorale et la commission bienveillance associative.

Pour la **catéchèse** : les enfants sont accueillis à la paroisse de Breteuil pour suivre la catéchèse. La jeune Mélinna sera baptisée à Pâques 2026, elle communiera pour la première fois et sera confirmée en juin avec ses camarades.

La Congrégation

Le Yassa

Le traditionnel « Yassa », repas partagé au moment de la Saint Joseph, en mars, se perpétue.

Il est devenu le moment favorable à l'accueil des Sœurs et exprime la diversité culturelle et le dynamisme de la Congrégation Saint Joseph de Cluny.

L'exposition-vente d'objets, rapportés des différents pays où sont implantées des communautés, a beaucoup de succès. Cela crée de bons moments de convivialité, joie et partage autour des enfants et des adultes.

En 2025, les bénéfices ont été attribués à l'orphelinat « BEIRA », au Mozambique.

La présence des Sœurs, au Mesnil, manifeste ainsi l'intérêt pour la pérennité de la Maison et l'œuvre d'Anne-Marie Javouhey.

Sœur Marie-Geneviève, en communauté à Rouen, passe de temps en temps un week-end au sein de la Maison où elle est très appréciée des enfants.



Le texte de référence du réseau éducatif Saint Joseph de Cluny

Le 04 novembre dernier a été organisé un temps de présentation du nouveau texte de référence promulgué par le réseau éducatif Saint Joseph de Cluny et la pose, à l'entrée de l'établissement, d'une plaque avec le nouveau logo du réseau.



Cette plaque a été bénie par le Père Jérôme Prunier-Duparge, curé de la paroisse de Breteuil.

Ce fût l'occasion de vivre un moment important avec les administrateurs, les salariés et bénévoles de la maison d'enfants et du DAAD pour revisiter, ou faire découvrir aux nouveaux venus, l'origine de la maison d'enfants et la personnalité d'Anne-Marie Javouhey, notre fondatrice, ainsi que le réseau éducatif mis en place pour accompagner et soutenir les établissements ayant une mission éducative en France.

Un temps de réflexion, en petits groupes, a permis d'échanger sur nos pratiques en référence à nos projets d'établissement et de service, de questionner nos actions et notre vocation à être un lieu de relation, de liberté, d'audace et de patience.

Ces quatre piliers de la **Relation**, de la **Liberté**, de l'**Audace** et de la **Patience**, qui constituent le nouveau texte de référence, sont le ciment qui unit les établissements scolaires et la Maison d'Enfants au réseau.



Aussi chacun, à sa place, est-il appelé à les vivre et à les faire vivre, car ainsi que l'écrivait Anne-Marie Javouhey : « **La jeunesse, c'est sur elle que reposent toutes les espérances de l'avenir** » (lettre AMJ n° 463.13-Cayenne juin 1841).

2ème partie :
L'accompagnement de la
Maison d'Enfants
Anne-Marie Javouhey
et du DAAD du Mesnil

La Maison d'Enfants



Activité budgétée : 17 275 journées
Activité réalisée : 17 992 journées
Taux d'occupation : 98%

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Anne-Marie Javouhey est composée de cinq maisonnées. Elle est habilitée par le Conseil Départemental dans le cadre de la Protection de l'Enfance, l'autorisation de fonctionnement a été renouvelée pour 15 ans à partir du 17 décembre 2023, par arrêté du Conseil Départemental. La capacité d'accueil de la MECS est de 50 jeunes.

La réécriture du Projet d'Etablissement 2025-2030 de la Maison d'Enfants s'est finalisée en fin d'année 2024. Le Conseil d'Administration de l'Association Saint Joseph a validé le projet d'établissement le mardi 18 mars 2025. Il a fait l'objet d'une consultation des Instances Représentatives du Personnel en date du 28 février 2025 et du Conseil de la Vie sociale en date du 03 février 2025. Il est librement consultable. Il a été transmis aux autorités de contrôle et de tarification fin avril 2025.

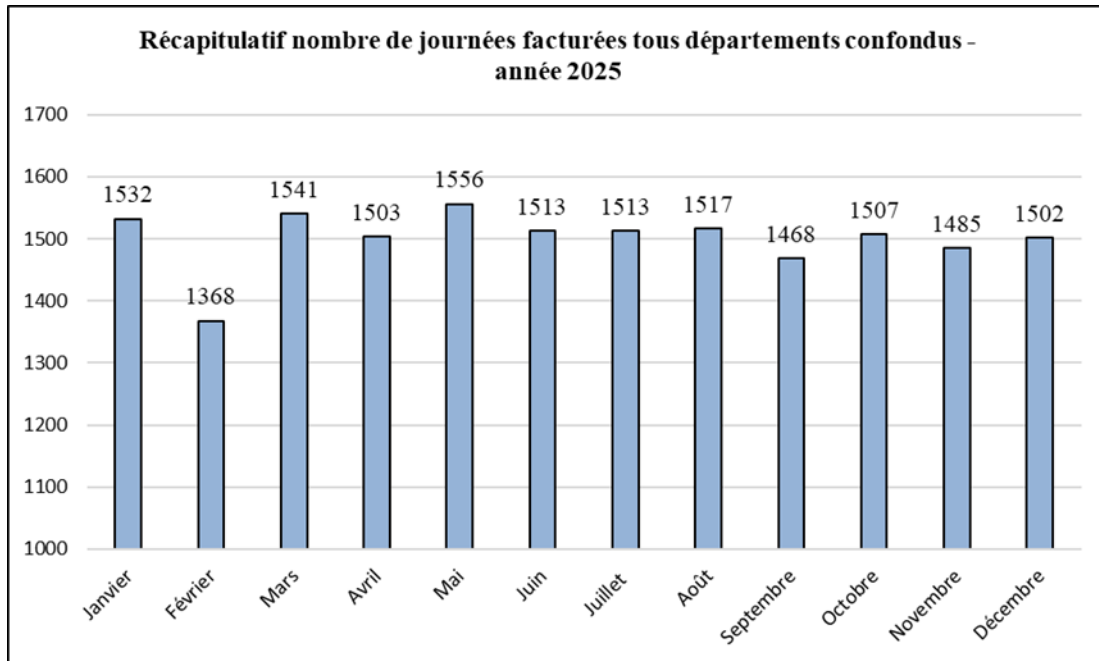
Les enfants et adolescents accueillis sont des jeunes à protéger. Des jeunes dont la sécurité et le développement sont compromis, ou pour lesquels le besoin d'une prise en charge éducative adaptée à leurs difficultés psychologiques, familiales ou sociales, motive une décision de placement (administratif ou judiciaire).

La situation du secteur associatif sanitaire, médico-social et social est très préoccupante, le marché de l'emploi dans les métiers de l'éducatif est plus que jamais en tension et toutes les fonctions sont concernées. Ce constat s'est accentué ces dernières années. La pénurie de professionnels n'est plus un risque, mais une réalité. On le constate tout particulièrement dans les maisons d'enfants qui n'attirent plus les salariés, en raison des contraintes horaires qui rendent difficile l'équilibre vie privée / vie professionnelle. À cela vient s'ajouter, dans tous les secteurs, des rémunérations non revalorisées depuis des années et en total décalage avec une inflation forte. Une masse salariale qui subit un sous financement avec une évolution moyenne entre 2022 et 2025 de 0,52%.

Les conséquences en termes de qualité d'accueil et d'accompagnement, font peser un risque de déshumanisation des activités et de globalisation des prises en charge sur les temps de vie quotidienne. Un paradoxe, alors que nous accueillons des enfants et adolescents ayant droit, et surtout de plus en plus besoin, d'un accompagnement personnalisé, individualisé, au plus proche de leurs attentes. *« La qualité de l'accueil repose sur l'individualité, la relation sécurisante, le fait de se centrer sur l'enfant. Répondre aux besoins individuels des enfants en situation complexe nécessite de disposer d'un nombre suffisant de professionnels disponibles, formés et soutenus dans leur mission ¹».*

¹ Projet d'établissement Maison d'Enfants Anne-Marie JAVOUHEY 2025-2030 – Page 17

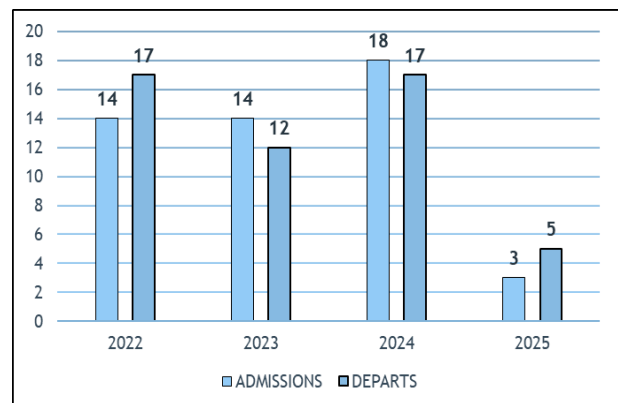
A cela s'ajoute une activité exponentielle qui résulte d'une diminution importante des droits d'hébergement accordés par les magistrats aux enfants et leurs familles. L'activité réalisée cette année a été de 17 992 journées contre 17 275 journées budgétées par le département, soit 98 % de taux d'occupation. Cette augmentation avait été prévue dans notre budget prévisionnel 2025 et non validée par notre financeur.



Nous remarquons encore cette année une diminution des décisions de mains levées et peu de mouvement d'enfants au sein de la structure.

54 enfants ont été accompagnés au cours de cette année au sein de l'établissement, en diminution par rapport aux années précédentes.

51 enfants au 01/01/2025
49 enfants au 31/12/2025
 > 5 départs
 > 3 admissions
54 enfants accompagnés sur l'année



Il en résulte que la durée moyenne des séjours repart à la hausse, après avoir connue une stabilité les années précédentes. Ainsi, peu d'enfants sortent du dispositif de protection dans lequel ils sont inscrits et de nouvelles admissions ne peuvent se réaliser.

Durée moyenne de séjour :
 Des enfants partis dans l'année : 5.6 ans
 Des enfants présents au 31/12/2025 : 3.47 ans

Le service Ressources Humaines et Financier a été fortement sollicité tout au long de l'année. Au-delà de son travail lié aux embauches et départs et au respect des obligations qui reviennent à chaque employeur, il assure la mission de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) dans le sens large, ainsi que les relations avec le CSE (Conseil Social et Economique), les partenaires financiers et les services extérieurs.

Au niveau finance et comptabilité, l'exercice 2025 se traduit globalement par un excédent en lien avec l'activité soutenue. Le secteur médico-social a des contraintes budgétaires et des financements différents des autres entreprises, ce qui peut compliquer la gestion et rend les tâches de la gestionnaire financière et de la comptable plus complexes. Ainsi, nous avons vu cette année la suppression de l'exonération de la taxe d'apprentissage, l'impact du dernier relèvement du SMIC, et à noter que, comme pour l'année 2024, une part importante du financement du Ségur n'est pas financée par le département de l'Oise et restera donc à la charge de l'Association.

Néanmoins, malgré ces tensions, une gestion financière efficace, une organisation mise en place au cours du dernier trimestre 2025 sur le pôle administratif (accueil, secrétariat et comptabilité) ont permis une gestion optimisée de la trésorerie, une stabilité financière et d'assurer une continuité de service, tout en assurant la spécificité de chaque poste de travail.

Les équipes éducatives et de soin au sens large (éducateurs, surveillants de nuit, maitresses de maison, psychologue, infirmière...) cherchent à maintenir un niveau d'accompagnement et d'accueil en adéquation avec leurs engagements et les valeurs qui les ont amenés à embrasser cette profession. Les attentes et les besoins des enfants et adolescents sont là et s'accroissent, et pour répondre à ses profils de public qui nécessitent des ressources et savoir-faire et des compétences plurielles, des formations ont eu lieu au cours de cette année.

En outre, les fonctions administratives, comptables, les services généraux, ont participé également largement au maintien de la qualité d'accompagnement.

La participation et l'implication des enfants et familles accompagnées dans leur projet et à la vie des établissements produisent des effets sur les pratiques et le cadre de nos interventions.

Ce rapport d'activité 2025 permet de saluer et de mettre en valeur l'ensemble de ces engagements. Il émane des différents rapports d'activités rédigés en fin d'année par les équipes éducatives, administratives et de soins.

L'amélioration de la qualité de l'accompagnement :

Travaux d'amélioration des locaux et nouveaux matériels :

- Afin de maintenir un cadre d'accueil de qualité pour les enfants, nous tenons à entretenir régulièrement les locaux. Cette année nous avons rénové la maisonnée des adolescents. Le rdc de la maisonnée a été rénové et repeint à l'été 2025 par une société extérieure
- Installation de tables de jardin en bois, cette installation a pu se réaliser grâce aux dons reçus
- Mise à disposition d'un ordinateur portable par maisonnée, pour permettre aux enfants de se connecter aux espaces « ENT/PRONOTE » des établissements scolaires et leur offrir les meilleures conditions pour faire leurs devoirs
- Remise en état de l'ensemble du parc de vélos
- Achat de nouveaux canapés pour chaque maisonnée
- Maintenance des systèmes de sécurité incendie (SSI) : détecteurs incendie, portes coupe-feu, etc...

Lors de l'écriture du projet d'établissement 2025-2030, un plan d'action en vue d'améliorer la prise en charge des enfants a été élaboré aux travers de certaines fiches actions :

Fiche action n°1 : Renforcer la culture de la bientraitance avec pour objectif : la création d'une commission bientraitance et la mise en place d'une organisation et des pratiques conformes aux objectifs de prévention de la maltraitance. La bientraitance est une culture favorisant le bien-être des enfants et adolescents accompagnés, tout en gardant à l'esprit le risque de maltraitance. Une commission bientraitance éthique s'est mise en place au cours de l'été 2025. Elle réunit différents corps de métiers, en présence de la référente bientraitance et d'administrateurs. Une charte bientraitance a été élaborée, elle constitue un support pour l'établissement, qui s'engage dans un projet institutionnel sur la bientraitance.

Les membres administrateurs de l'association ont travaillé sur l'élaboration d'un guide de bientraitance associative qui a été validé en réunion du Conseil d'Administration au mois de mars 2025.

Fiche action n°2 : Améliorer la participation des usagers avec pour objectif de faciliter la participation des usagers à leur accompagnement et de leur permettre d'exprimer leurs souhaits et insatisfactions. En fin d'année, un travail sur un questionnaire de satisfaction en direction des enfants a été entrepris par la commission bientraitance. Ce questionnaire leur a été remis au premier trimestre 2026.

Fiche action n°4 : Evolution des pratiques professionnelles avec pour objectif de permettre aux professionnels de répondre aux besoins fondamentaux des enfants et adolescents accueillis, en tenant compte de l'évolution de cette population.

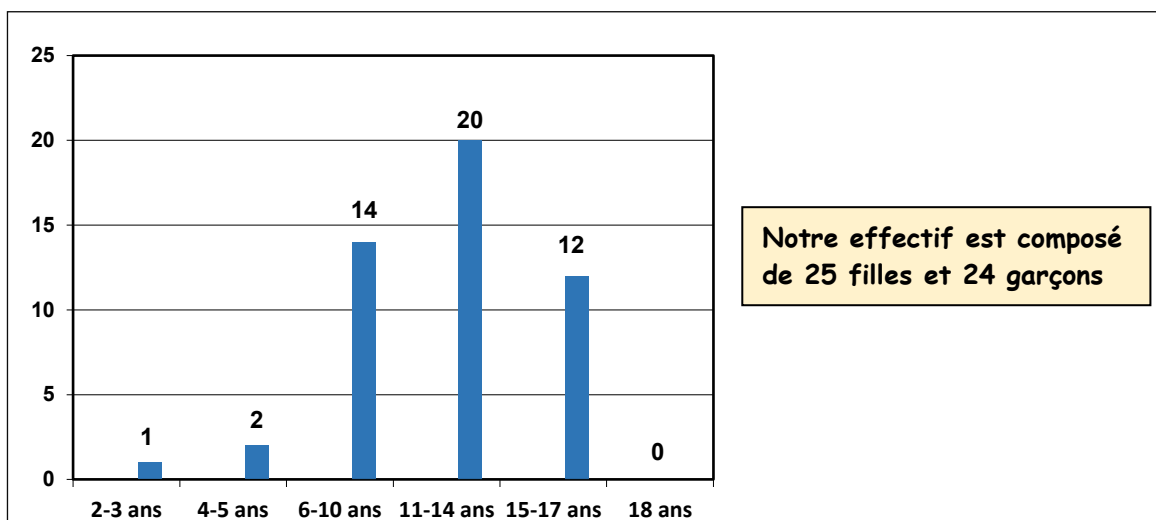
Ainsi, sur 2025 des formations ont été réalisées, entre autres :

- Maintien des groupes d'analyse des pratiques pour les équipes éducatives, cette année les maitresses de maisons ont rejoint ces groupes
- Promouvoir la démarche de bientraitance et d'éthique professionnelle au quotidien
- Education vie affective et sexuelle en maison d'enfants

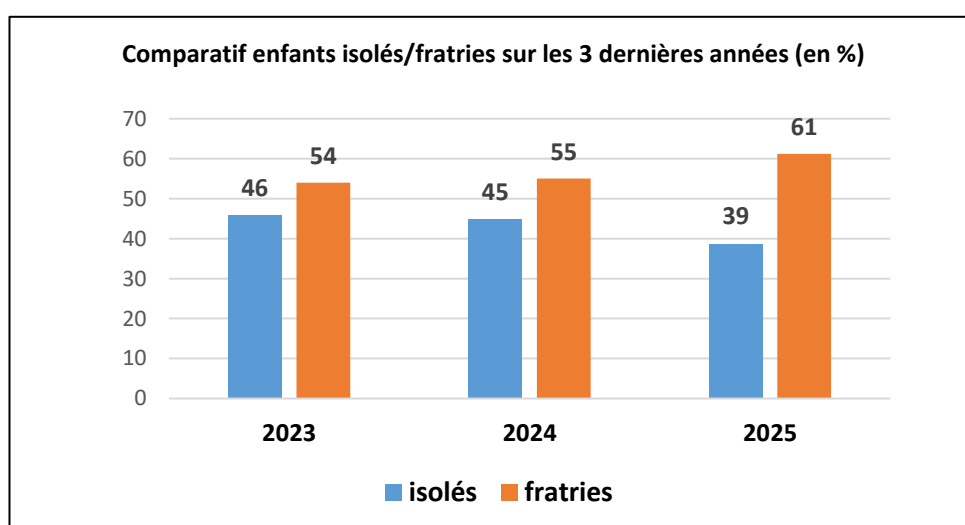
Fiche action n°5 : Evaluation externe La démarche d'évaluation constitue un levier de mobilisation des professionnels, dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des accompagnements délivrés aux personnes accueillies. En fin d'année 2025 un cabinet (Eliane Conseil) a été désigné par l'Association pour nous accompagner dans cette démarche. L'évaluation externe se déroulera fin juin 2026.

Fiche action n°6 : La place des familles avec pour objectif de renforcer le travail de coopération et de partenariat entre les familles et les professionnels, notamment dans le cadre du projet individualisé, et susciter davantage l'implication des familles à la vie de l'établissement. On note encore cette année un nombre de plus en plus important de familles qui participent aux manifestations qui leurs sont ouvertes.

Caractéristiques des enfants présents au 31 décembre 2025



Notons que notre public accueilli cette année est majoritairement représenté par les 11-14 ans. La tendance qui s'observe reste une augmentation des jeunes âgés de 15 ans et plus, qui découle d'une diminution des sorties du dispositif sur l'année.

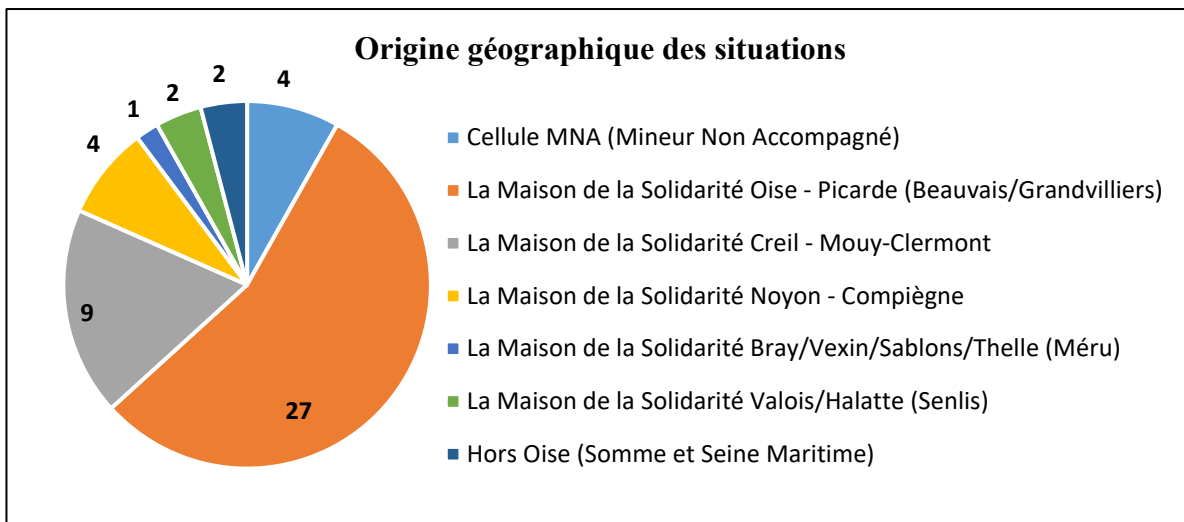


Le rapport fratries/enfants isolés (accueillis seuls) se maintient avec une légère hausse d'accueil de fratries.

« L'accueil des fratries au sein de la MECS est favorisé afin d'éviter à une fratrie d'être séparée et de vivre le placement comme une « double peine ».²

Sur les 54 enfants accueillis dans l'année, tous ont été admis par suite d'un placement judiciaire (pas d'accueil administratif).

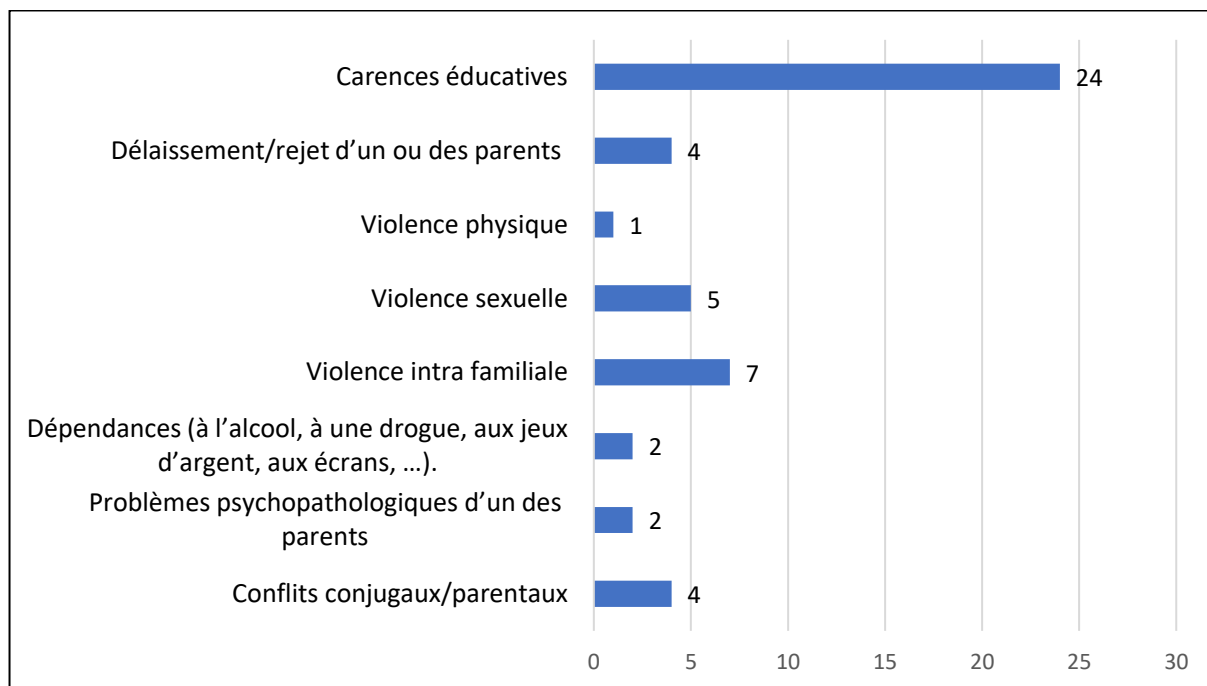
² Projet d'établissement Maison d'Enfants Anne-Marie JAVOUHEY 2025-2030 – Page 20



Nous avons eu cette année un jeune qui relève du Tribunal Pour Enfants (TPE) du département de la Somme et deux autres jeunes relevant du TPE de la Seine Maritime, mais confiés au département de l'Oise. 50% de nos jeunes ont leur domicile d'origine sur notre secteur d'intervention.

L'accueil de MNA (Mineurs Non Accompagnés) en urgence en fin d'année 2024 a porté cet effectif à 4 jeunes, il est resté le même sur l'année 2025.

Principale problématique à l'origine du placement pour les enfants présents au 31/12



Les conditions d'éducation défailtantes représentent 45% de nos motifs de placements. Le nombre d'enfants ayant subi des violences sexuelles et des violences physiques reste élevé, mais stable au regard des années précédentes.

L'accompagnement des enfants

Nombre de **DIPEC** (Document Individuel de Prise En Charge) signés dans l'année : **03**

Nombre de **Projets Personnalisés** (PP) ou avenants signés dans l'année : **18** en 2025

Nombre d'**audiences** dans l'année : **30** en 2025

Le nombre de DIPEC (Document Individuel de Prise En Charge) correspond au nombre d'admissions, car ce document est présenté aux familles et signé à cette occasion.

Le nombre de Projets Personnalisés (PP) ou avenants (rédigés par les professionnels en collaboration avec les familles) est égal à celui de l'année dernière et reste insuffisant puisque seuls 18 projets ont été réalisés. Cela s'explique à nouveau cette année par des équipes éducatives non stabilisées, voir incomplètes, pendant plusieurs mois, cela impactant inévitablement le travail des références éducatives.

Néanmoins, afin de répondre au mieux à nos obligations malgré nos difficultés de recrutement, des temps de passation entre professionnels ont été organisés, et les référents éducatifs désignés avant les admissions.

Le nombre d'audiences est moins élevé qu'en 2024, cela s'expliquant par le fait qu'une même audience peut avoir lieu par une fratrie de 4. Notons aussi, que les renouvellements de placements pour 2 ans sont de plus en plus statués lorsqu'il n'existe pas de perspectives de retour en famille à court terme.

Réunions de concertation (en vue de l'échéance de placement) :
Nombre réalisé dans l'année : 22

1) Les projets de médiation/projets collectifs

Ateliers animés par les éducateurs des maisonnées :

- Chorale
- Atelier Théâtre
- Atelier Bien-être
- Atelier Remise en forme/Fitness
- Atelier Football
- Initiation Judo
- Atelier Mosaïque

Animations collectives sur les vacances :

- Rallye Photos
- Cluedo géant
- Chasse aux œufs

En 2025, la majeure partie des ateliers de médiations ou sportifs de 2024 ont été reconduits, afin de poursuivre la mise en valeur des compétences des professionnels. D'autres ateliers ont vu le jour comme l'atelier « bien-être », ayant même donné lieu à un séjour sur le même thème.

La mise en place de ces projets est une véritable ressource pour l'équipe éducative afin de créer du lien avec les enfants et de répondre au mieux aux projets personnalisés. Ces médiations favorisent des moments d'activité en petit comité et ils fédèrent l'ensemble des enfants.

2) Le service jour « Everest » :

L'année 2025 a été particulièrement singulière car l'équipe n'a été au complet que 2 mois $\frac{1}{2}$ sur l'année, pas de professionnel en janvier, et une personne en vacation en février/mars.

Seul durant le mois de décembre, l'équipe a été constituée de 2 professionnels selon le projet d'établissement.

Les axes de travail ont donc été centrés sur :

- L'accompagnement d'un jeune (en situation « complexe ») déscolarisé à temps complet ainsi que l'accueil en moyenne de 3 jeunes tous les midis (absence de scolarité, scolarité à temps partiel, exclusion de la cantine...)
- L'ouverture sur l'extérieur avec des activités telles que le maraichage et les olympiades avec le lycée professionnel d'Estrées Saint Denis
- Le soutien scolaire
- L'accompagnement d'une grande partie des séances au centre équestre le lundi soir

3) Le Service « Ados » :

Le service « Ados » accueille des jeunes de 14 à 18 ans. C'est un service en semi-autonomie où les jeunes ont des temps sans présence adulte sur la maisonnée. Il a pour objectif de préparer la sortie du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance et l'orientation vers des structures en lien avec leur projet de vie (établissements spécialisés, appartements autonomes, structures en autonomie, ...)

Sur l'année 2025, le service a accompagné 10 jeunes :

- 09 jeunes étaient présents au 1er janvier 2025
- 1 départ
- 1 passage en interne (depuis une autre maisonnée)

Au 31 décembre 2025, la maisonnée est au complet à 09 jeunes.

Au cours de cette année, le profil du public est resté le même qu'en 2024 avec la moitié des jeunes ayant une reconnaissance MDA au 31 décembre (dont 2 en établissements spécialisés).

Nous constatons une diminution de la moyenne d'âge qui est passée de 16 ans et 1 mois en janvier, à 14 ans au 31 décembre.

Le service est bien reconnu par les enfants des autres maisonnées qui ont hâte d'intégrer le service à leurs 14 ans.

Au regard de l'évolution du profil des jeunes accueillis (augmentation du nombre d'enfants ayant une prise en charge MDA), une adaptation du fonctionnement du service devra s'opérer afin de créer une dynamique de groupe constituant le socle d'un apprentissage à la « citoyenneté ».

Au vu des besoins du groupe ado actuellement, la direction a pris la décision de renforcer l'équipe en attribuant un poste éducatif en plus à temps plein.

Néanmoins il reste difficile de recruter des profils qui correspondent aux besoins du service ados, l'équipe de direction est à la recherche active de nouveaux profils.

4) L'intervention des bénévoles : Un réel soutien

Au 31 décembre 2025, 10 enfants participent au dispositif de soutien scolaire mené par 4 bénévoles. Leurs interventions permettent, les mercredis et les samedis matin, un accompagnement et une aide individualisée aux devoirs pour les enfants qui en ont le plus besoin et qui adhèrent au dispositif.

Pour renforcer ce soutien, le service jour accueil également les enfants pour l'aide aux devoirs le samedi matin.

Notons que les collégiens disposent aussi du dispositif « devoirs faits » au sein de leurs établissements scolaires respectifs.

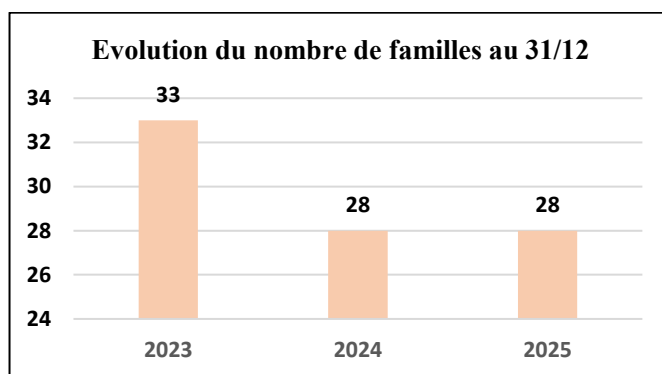
Les bénévoles font preuve d'adaptation pour chaque jeune, en proposant des activités sous forme de jeux éducatifs lorsque les enfants ne sont pas dans les meilleures dispositions pour apprendre. Nous avons un très bon retour des enfants qui y participent, les bénévoles prennent plaisir à proposer de leur temps et accompagner nos jeunes vers les apprentissages.

Pour les plus petits, l'atelier « lecture de contes » du mercredi matin fidélise en moyenne 5 enfants.

Un atelier théâtre permet à un bénévole d'accompagner des enfants en leur offrant un moyen enrichissant d'explorer leur créativité, de renforcer leur confiance en eux, d'apprendre à communiquer et à travailler en équipe.

Enfin, une chorale, composée de quelques jeunes et animée par un membre du Conseil d'Administration, se réunit le mardi soir.

Le travail avec les familles



Le nombre de familles accompagnées reste stable.

Nombre de familles venues à un évènement festif :

1 famille au « Goûter la musique » du 11.04.2025

9 familles à la balade contée du 21.05.2025

20 familles à la kermesse de l'Association sur le thème « Festival de Cannes » du 14.06.2025

8 familles au mercredi du goût « manger/bouger » du 15.10.2025

8 familles au « Goûter la musique » du 31.10.2025

7 familles à l'après -midi créatif du 19.10.2025 + présence de familles du DAAD

15 familles au spectacle de Noël du 10.12.2025

Les familles répondent favorablement aux invitations à ces animations institutionnelles. Nous avons ainsi cette année réussi à rassembler notre plus grand nombre de participants.

En lien avec cette dynamique, nous continuons d'associer les familles aux étapes clefs du parcours de leur enfant ainsi qu'aux rendez-vous scolaires et médicaux.

La scolarité

Au 31 décembre 2025, tous les enfants accueillis étaient scolarisés dans 19 établissements différents :

- 5 écoles maternelles/primaires pour 20 enfants
- 6 collèges pour 18 enfants
- 6 lycées pour 8 jeunes
- 3 établissements spécialisés pour 3 jeunes



Les transports s'effectuent en car scolaire ou en transports en commun. Nous assurons les transports pour 2 écoles primaires et un collège privé aux alentours de la MECS.

Les enfants ayant une scolarité adaptée bénéficient de taxis financés par la MDA.

Sur les 49 enfants scolarisés au 31 décembre, 23 enfants bénéficiaient d'une reconnaissance MDA.

- 11 enfants sont en classes adaptées : ULIS (5 primaires, 4 collèges) / EGPA (2 collèges),
- 5 enfants en établissement spécialisés : DITEP, IMPRO
- 7 enfants ont une orientation MDA non exercée. Ils restent dans un cursus ordinaire ce qui demande un accompagnement individualisé pour les équipes enseignantes et pour les éducateurs lors de l'aide aux devoirs.

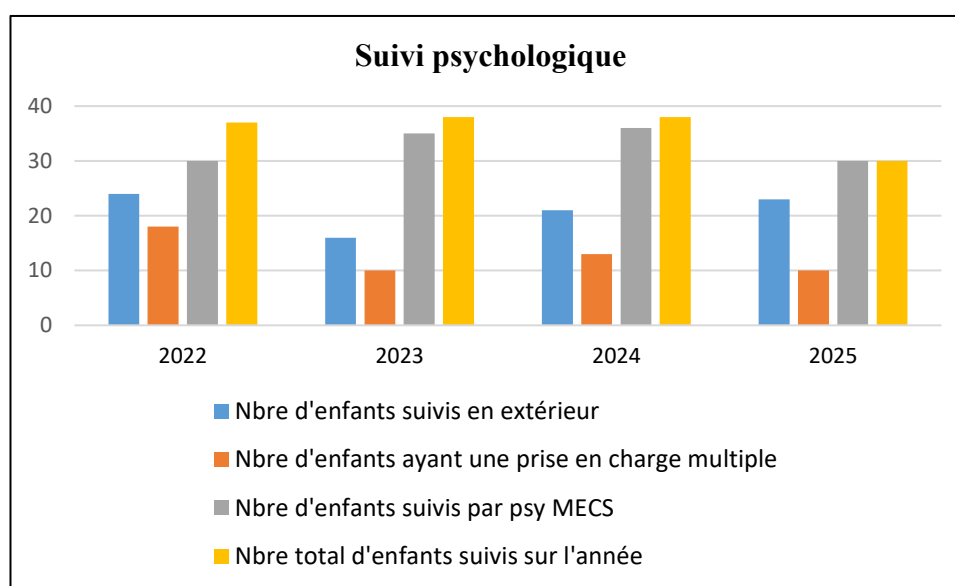
Cette année, deux jeunes ont eu une fréquentation irrégulière au collège. Ils ont été accompagnés par le service jour. Un lien avec l'équipe enseignante a été nécessaire afin de trouver un suivi adapté.

Le soin

Au 31 décembre 2025, 23 enfants sur 49 ont une reconnaissance MDA (Maison Départementale de l'Autonomie (ex MDPH/Maison Départementale des Personnes Handicapées)

4 autres jeunes ont un dossier en cours d'instruction.

L'augmentation semblerait ainsi se stabiliser après avoir été constante depuis plusieurs années (en 2023 46% et 52% en 2024),
soit 52% de notre effectif.



Le pôle soin (infirmière, psychologue) et les Chefs de Service Educatif se réunissent chaque mois afin de se coordonner et d'échanger sur les situations complexes. Le psychologue et l'infirmière interviennent également dans le cadre d'actions de prévention et d'éducation auprès d'enfants.

Pour l'accompagnement régulier vers les lieux de soins, nous travaillons, avec nos différents partenaires, à la mise en place d'une prise en charge des transports via la CSS (Complémentaire Santé Solidaire, ex C.M.U). Sinon l'infirmière de l'établissement accompagne les enfants, pour une partie des rendez-vous médicaux, et fait un compte rendu aux équipes ainsi qu'une transmission aux familles, référents et médecin de l'A.S.E.

Certains enfants ont un traitement à long terme nécessitant la mise en place d'un pilulier.

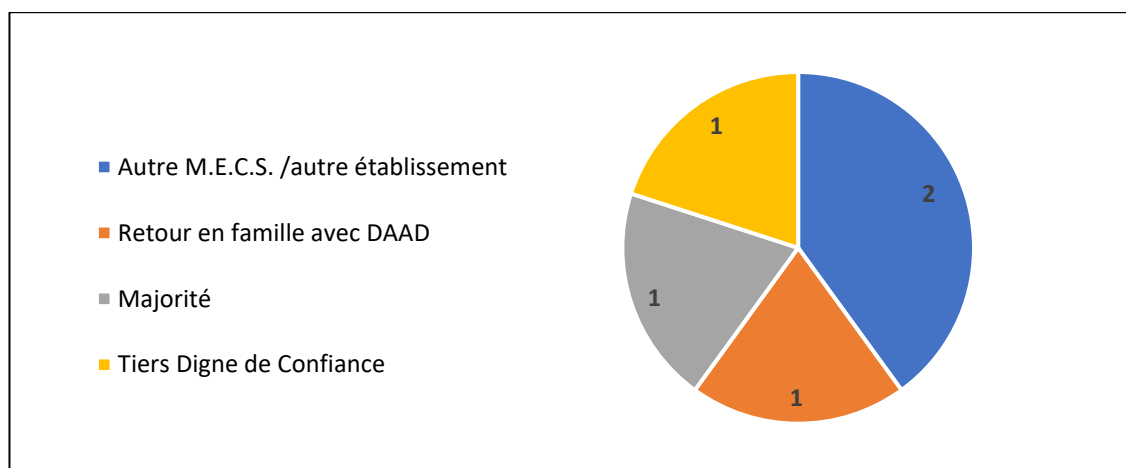
Nous sommes en lien régulier avec nos partenaires du médico-social et de l'éducation spécialisée (MDA) avec un total de **47 synthèses et ESS qui ont eu lieu dans l'année et concernant 27 enfants.**

Cette année encore, nous avons pu poursuivre l'ensemble des suivis orthophoniques avec les praticiens libéraux, et ce, désormais pour quatre à cinq jeunes (ce qui constitue actuellement notre maximum avec les contingences de transports affiliés).

Notre action de prévention avec le CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale dont l'appellation est devenue en 2026 Centre de Santé Sexuelle de l'Oise) a pu être réalisée pour cette année 2025 et le partenariat peut désormais également se décliner plus « individuellement » pour certains de nos jeunes.

Le jeune ayant un handicap moteur qui était accueilli à la Maison d'Enfants depuis mars 2018 a pu enfin bénéficier d'une orientation spécialisée et adaptée en cette fin d'année 2025, des liens avec son nouveau lieu de prise en charge permettent également d'assurer une continuité de « parcours » telle que celui-ci le souhaite.

Motifs de fin de prise en charge



Comme évoqué plus haut nous constatons une diminution des mains levées prononcées par les magistrats et donc une diminution des retours en famille. Pour l'unique retour en famille, un DAAD a été proposé.

Les séjours et colonies

Sur 54 enfants accueillis sur l'année 2025, 48 enfants sont partis en vacances (certains plusieurs fois dans l'année) représentant 93 départs de plus d'une semaine :

- 55 enfants avec l'Association Diabolo
- 20 enfants en transferts organisés par les éducateurs
- 18 enfants en séjours individuels du fait de leurs problématiques (avec l'organisme « Vacances pour tous » exemple)

Cette année, il y a eu 2 séjours, appelés « transferts » organisés et encadrés par l'équipe éducative :

- Durant les vacances de Pâques à Saint Goueno Le Mené (Côtes d'Armor)
- En camping en juillet à Saint Aubin sur Scie (Seine Maritime)

Les séjours avec les équipes éducatives sont toujours appréciés par les enfants. Cela permet de créer du lien hors établissement et de vivre ensemble différemment.

Il est cependant difficile de trouver des lieux accueillant des grands groupes et répondant à tous les critères de sécurité.



Le transfert de l'été 2025 a eu lieu dans un lieu adapté et agréable, sur le thème « Koh Lanta » : un séjour très sportif auquel 10 jeunes ont participé.

Les chefs de service passent une journée sur les transferts, ce qui permet de vivre un temps avec les équipes éducatives et les jeunes hors les murs de la MECS.

Notre partenaire principal pour l'organisation des séjours reste l'Association « Diabolo », qui propose, à chaque période de vacances scolaires, une grande diversité de thématiques et de lieux de séjours pour les enfants.

De nouveau, cette année, certains jeunes ne pouvaient être accueillis au sein de notre association partenaire compte tenu de leurs profils complexes (troubles du comportement/handicap ...). Certains jeunes souhaitent également découvrir d'autres horizons avec d'autres partenaires. Aussi, nous avons sollicité d'autres organismes : « Vacances pour tous », « Djuringa », « Esprit vert animation », « Eclaireuses et éclaireurs de France » etc... , afin de répondre aux besoins variés des enfants.

Les équipes ont alors cherché des séjours plus adaptés et individualisés pour chacun, ce qui a généré des transports supplémentaires notamment en août, les départs s'effectuant depuis Paris et Amiens.

Pour l'année 2026 les départs en séjour se feront principalement depuis Beauvais ou Amiens ce qui facilitera l'organisation des transports.

Le souhait de la direction est d'optimiser le budget vacances/séjours. En effet les enfants accueillis bénéficient de très peu de droits, et pour certains aucun. Cette prise en compte répond aux besoins des enfants de sortir de l'établissement durant les périodes extra scolaires.

Le CVS : Conseil de la Vie Sociale et les réunions de jeunes

Les membres du Conseil de la Vie Sociale ont été élus en octobre 2024, des réunions se sont déroulées au cours de l'année 2025.

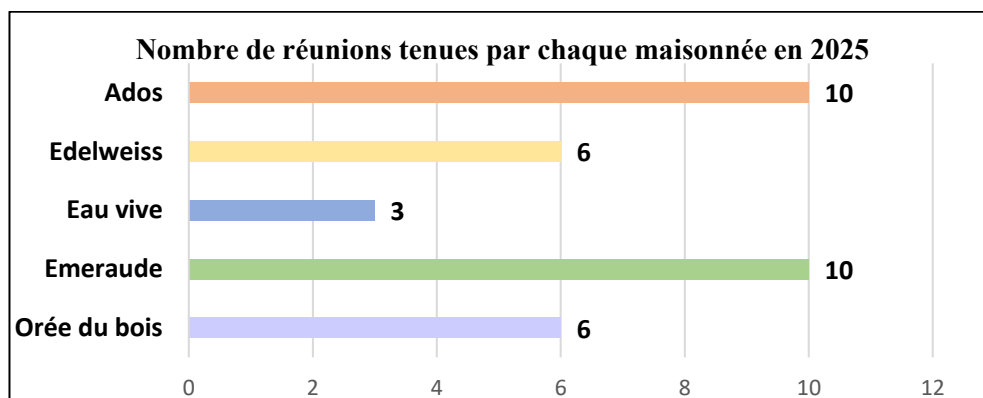
Le CVS est composé de :

- un représentant de chaque maisonnée soit 5 représentants enfants,
- un représentant des familles,
- un membre de l'équipe éducative,
- deux représentants de l'association,
- le directeur de l'établissement

Le représentant des familles a été élu mais ne s'est pas présenté aux réunions.

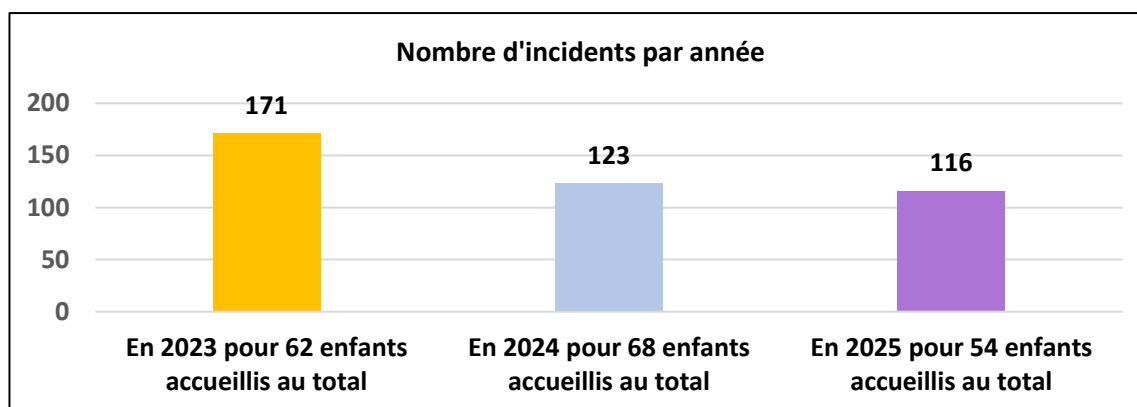
Sur l'année 2025, trois rencontres du Conseil de la Vie Sociale ont eu lieu.

Au sein de chaque maisonnée, **des réunions de jeunes** ont lieu afin de répondre aux obligations légales de consultation des enfants et pour aborder les difficultés de la quotidienneté et les sujets d'actualité de la Maison d'Enfants. La participation des enfants est aussi respectée avec la présence d'un représentant par maisonnée lors des différentes commissions internes.

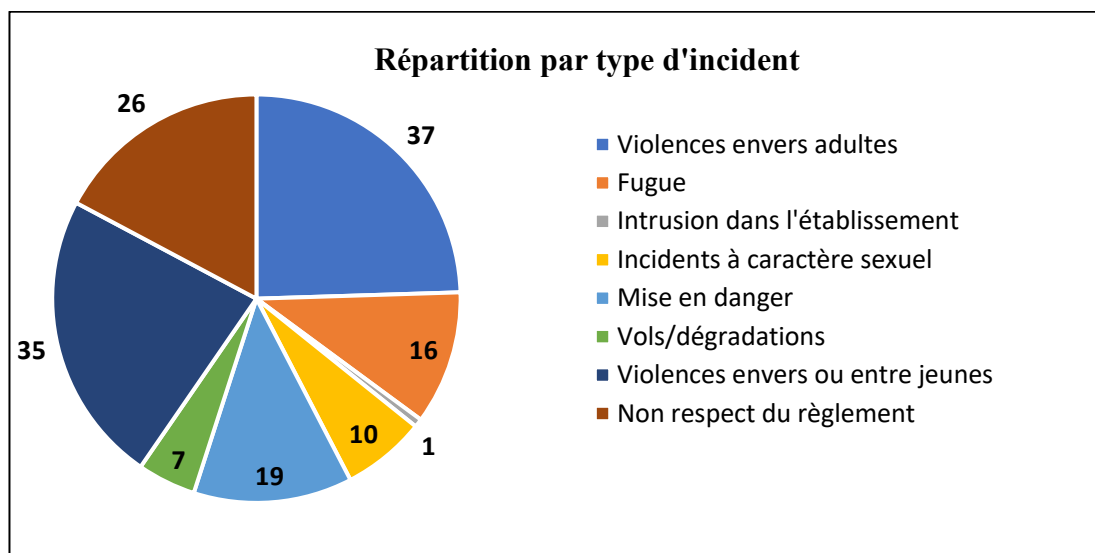


Malgré l'importance reconnue de « ces réunions des jeunes », la quotidienneté vient impacter leur régularité.

Incidents



Pour la quatrième année consécutive, nous remarquons une diminution des notes d'incidents.



Les violences envers l'adulte dominant, puis les violences entre jeunes. Un travail des équipes éducatives a été optimisé sur les traitements des notes d'incidents.

Des réponses éducatives ont été mises en place :

- Application du règlement et graduation des réponses éducatives
- Lettre d'excuses aux victimes « quand cela est possible »
- Participations financières aux dégâts causés
- Participation à la réparation avec un adulte
- Entretien de recadrage par le cadre et un membre de l'équipe éducative

Le DAAD du Mesnil



L'écriture du Projet de service 2025-2030 du DAAD du Mesnil (Dispositif d'Accueil et d'Accompagnement à Domicile) s'est finalisée en fin d'année 2024. Le Conseil d'Administration de l'Association Saint Joseph a validé le projet de service le mardi 18 mars 2025. Il a fait l'objet d'une consultation des Instances Représentatives du Personnel en date du 28 février 2025 et du Conseil de la Vie Sociale (CVS) en date du 03 février 2025. Il est librement consultable. Il a été transmis aux autorités de contrôle et de tarification fin avril 2025.

Le D.A.A.D est un service proposant une forme de placement diversifié (loi du 5 mars 2007, réformant la protection de l'enfance). Il s'adresse aux enfants de 3 à 18 ans, incluant les fratries. C'est une alternative entre une mesure d'aide éducative en milieu ouvert et l'accueil permanent en maison d'enfants, chez les assistants familiaux,... La mesure de placement se fait à domicile, sur décision judiciaire ou administrative. Le jeune conserve son cadre de vie habituel, familial, scolaire et social. Le Dispositif d'Accueil et d'Accompagnement à Domicile (DAAD) du Mesnil est habilité par le département de l'Oise pour accompagner 25 mineurs âgés de 3 à 18 ans. Le secteur d'intervention se situe dans un rayon de 30 km autour du Mesnil Saint Firmin.

Les modalités d'intervention sont :

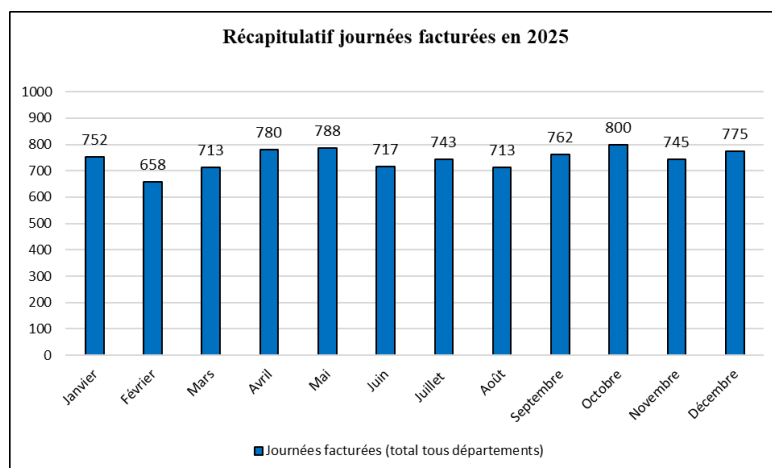
- ✓ Service ouvert 365 jours par an
- ✓ Interventions soutenues 6 jours sur 7 de 7h à 21h
- ✓ Permanence d'astreinte 7 jour/7 et 24 heures/24
- ✓ Le repli du jeune est une solution d'hébergement, ponctuelle et temporaire, qui peut être proposée, au sein de la maison d'enfants ou dans la famille élargie, permettant de surmonter les crises familiales et d'éloigner l'enfant.

Activité budgétée : 8900 journées

Activité réalisée : 8946 journées

Taux d'occupation : 98%

Cette année 2025 l'activité est réalisée et le taux d'occupation est supérieur au prévisionnel.



Le bilan est très positif et qualitatif, toujours dans la continuité des précédents rapports. Le service, et donc les professionnels, sont bien repérés par les partenaires, les services du département ainsi que les magistrats.

Les jeunes ainsi que les parents investissent cet accompagnement, les professionnels et leurs préconisations. Ils témoignent de cela et apprécient la posture du « à côté de » des professionnels, car la reconnaissance et la valorisation de leurs compétences et capacités sont mises en avant.

Il est à noter que sur les 9 sorties des effectifs cette année, 6 font l'objet de mains levées de placement par les magistrats et donc un arrêt de l'accompagnement au regard des évolutions positives des situations.

11 entrées de mesures, et 18 renouvellements de mesure sur l'année.

7 mesures administratives sur l'année dont 4 judiciairisées en août 2025.

Sorties :

Placements en MECS : 02

Main levée de placement : 06

Majorité du jeune : 01

23 mesures suivies au 01/01/2025

25 mesures au 31/12/2025

> 9 sorties

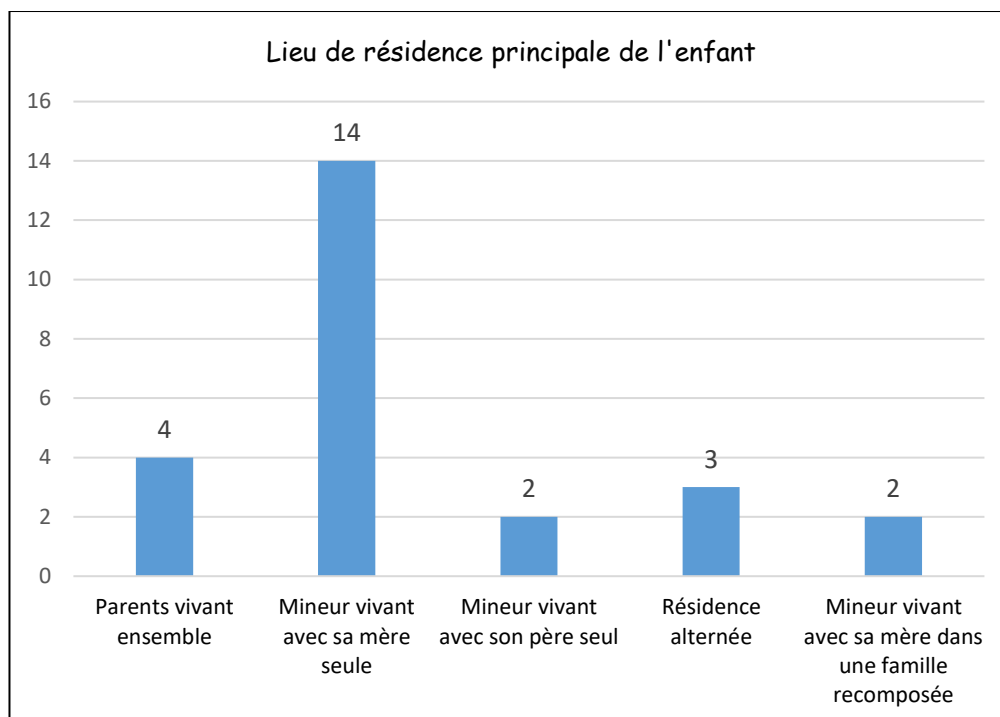
> 11 entrées

34 mesures accompagnées sur l'année

Néanmoins le 02 octobre 2024, la Cour de cassation a confirmé la fin des pratiques actuelles du placement éducatif à domicile (PEAD). La Cour rejette la possibilité de combiner un placement au sein des services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) avec un droit d'hébergement permanent chez les parents, un dispositif qu'elle juge en contradiction avec la législation actuelle. Il ne s'agit pas de remettre en cause cette intervention dans son principe, mais un cadre juridique plus sécurisant doit être mis en place.

Un travail est entrepris avec les services de l'ASE et de la PJJ afin de requalifier les mesures DAAD en AEMO Intensive avec Hébergement.

L'Action Educative en Milieu Ouvert Intensive avec possibilité d'Hébergement (AEMO I-H) vise à prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants et à accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction, en s'appuyant sur leurs ressources et leurs réseaux. Cette modalité d'intervention est une alternative au placement continu en institution et vient répondre aux demandes de la Cour de cassation.



Pour 14 enfants, le domicile principal (qui est celui de nos interventions), correspond à une famille monoparentale. De ce fait, nous devons accompagner l'exercice des droits du conjoint. Ces droits se déclinent de l'hébergement à la visite médiatisée.

Le rythme soutenu, la fréquence de nos interventions ainsi que la posture éducative d'être « à côté » des parents, permettent à ceux-ci de reprendre confiance dans leur capacité, de les valoriser et d'utiliser les moyens et acteurs sociaux de leur territoire.

Modalités d'interventions

Accompagnement des mesures (cf. loi 2002-2) :

- Un DIPEC dans la semaine de l'admission
- Un PPE dans les 5 semaines
- Une réunion de concertation 2 mois avant la fin de la mesure
- Un rapport de situation 1 mois avant la fin de la mesure

Notre service est ouvert 365 jours par an et cela 24h/24, pour des interventions 6 jours/7 de 7h à 21h. Une astreinte éducative la nuit et les dimanches est également mise en place. Le référentiel impose 2 à 4 interventions au domicile ou dans son environnement par mesure.

Nombre total d'interventions du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 : 1171

- Dans l'Oise : 1169
- Hors Oise : 2

Parmi ces interventions :

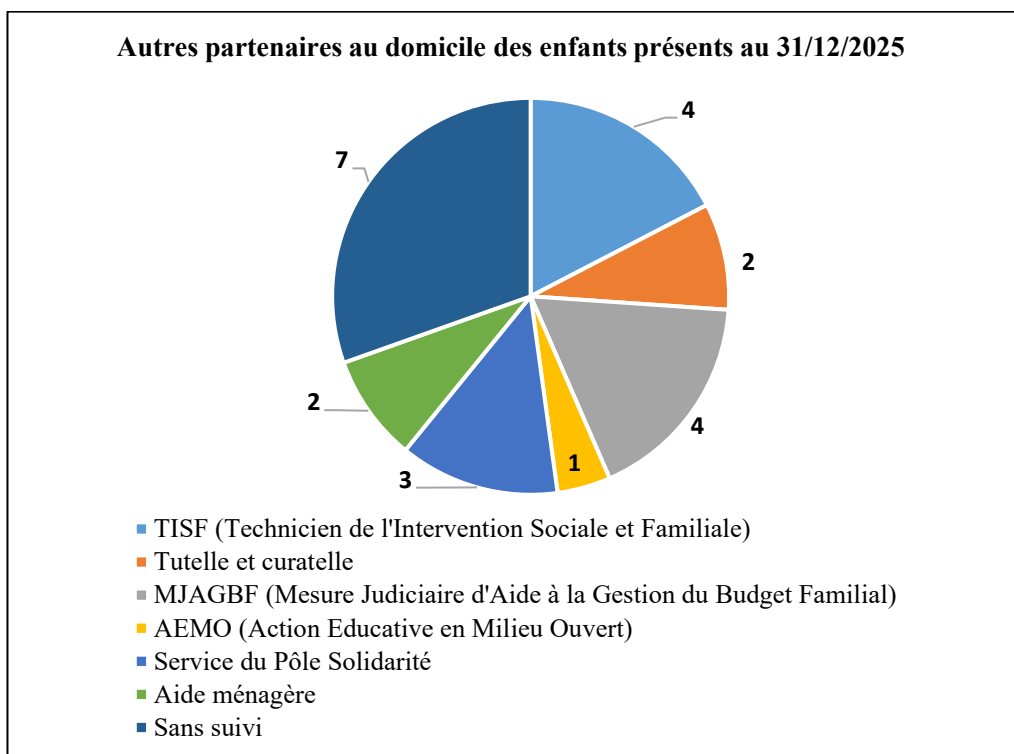
- Accompagnements droits de visite et d'hébergements de l'autre parent : 45
- Visites médiatisées : 8

En 2025, le nombre d'interventions est de 1171 contre 1163 en 2024.

En moyenne, nous avons effectué 100 interventions par mois. Le déroulement de la mesure est très rythmé, intense.

Le maintien des enfants au domicile est garanti également par diverses mesures, au niveau des besoins fondamentaux : ressources, gestion du budget et des conditions de logement.

Le professionnel coordonne le suivi et les effets de ces mesures avec les partenaires.



Les actions collectives

Des actions dites « collectives » viennent compléter les interventions au domicile. Cela permet de découvrir les enfants dans des situations différentes, en groupe mais aussi avec leurs parents. Ces propositions de médiation permettent également d'observer les compétences parentales.

Ainsi durant l'année 2025, nous avons proposé différentes actions collectives pour les enfants, avec leurs parents. Elles ont été variées : sortie à la patinoire, élaborations de repas,...

A chaque fois que cela est possible, les jeunes du service sont associés aux manifestations de la Maison d'Enfants telles que le repas partage « Yassa », les animations « Goûter la musique » etc...

Des séances de sophrologie avec un professionnel extérieur ont été proposées pour certains parents et adolescents.

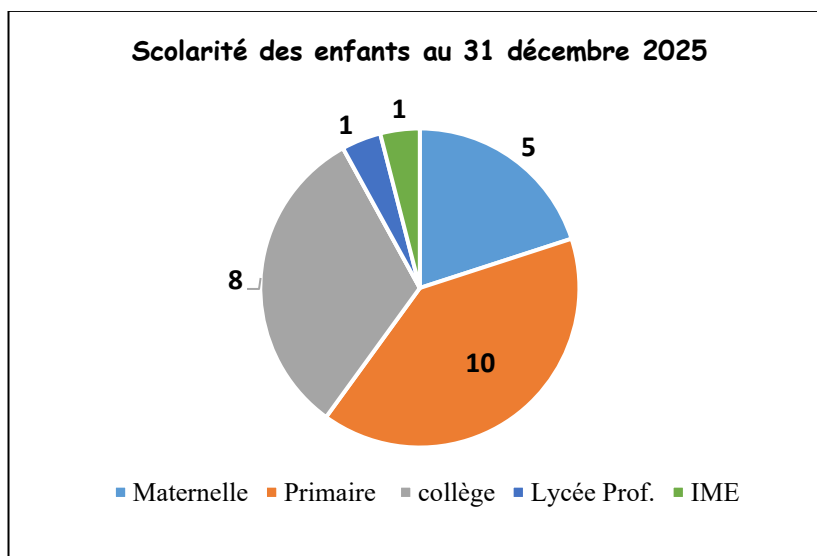
Les bilans sont positifs, mais certaines familles sont difficiles à mobiliser selon les thématiques. Ce sont des temps de plaisir et de partage tant avec les professionnels du DAAD qu'avec les familles, suscitant l'interaction et l'échange.

Cette année un week-end « mère/enfants » a été réalisé du 04 au 06 juillet 2025 avec 2 éducatrices sur la côte d'Opale. Au mois d'août un week-end « ados » a été réalisé à Paris (visite de la Tour Eiffel, Batobus, Musée Grévin ...).

L'un des objectifs du DAAD est d'inscrire la famille et l'enfant dans son territoire. Des jeunes sont inscrits dans des associations sportives, d'autres jeunes participent régulièrement aux centres aérés durant les vacances et des enfants sont partis en colonie avec notre partenaire l'association Diabolo.



Scolarité



Une majorité des enfants suivis cette année sont scolarisés en maternelle et primaire comme les années précédentes.

Le soin

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un suivi psychologique ou psychiatrique en CMP, CMPP ou à l'hôpital : **6**

Nombre d'enfants concernés par une prise en charge psychiatrique et/ou psychologique : **8**

Nombre d'enfants ayant besoin d'une prise en charge psychiatrique ou psychologique non satisfaite au 31/12/2024 : **1**

Les évènements festifs de l'association

08 mars 2025 : repas savoyard organisé par notre prestataire en restauration [Vitalrest](#)

22 mars 2025 : journée et repas partage « Yassa » précédé d'un temps de prière dans l'église de la commune et de la vente d'objets organisée par l'Association et des membres de la congrégation, le repas a permis de récolter des dons au profit des œuvres des sœurs de Saint Joseph de Cluny au Mozambique.

10-11 avril 2025 : nos ateliers pédagogiques proposés pour ce « **Goûter la musique** » autour du piano et du chant/chorale avec la cheffe de cœur Maily's PASCAULT se sont habituellement clôturés par une représentation ouverte aux familles.

10 mai 2025 : repas Espanol organisé par notre prestataire [Vitalrest](#)

21 mai 2025 : après- midi nature « **Balade contée** » suivi d'un goûter sur la place du village

24 mai 2025 : participation aux « **Jeux de Printemps** » de Beauvais organisés par le Conseil Départemental

14 juin 2025 : **Kermesse de l'Association** sur le thème du cinéma « Le festival du Mesnil »



17 juin 2025 : Repas offert par le CSE à l'ensemble des salariés

20 juin 2025 : « Citizen Day » : matinée récréative animée par des bénévoles de l'entreprise « L'Oréal ».

23 juin 2025 : Repas des administrateurs

25 juin 2025 : « Grand jeu DIABOLO » sur la place du village afin que les enfants rencontrent les équipes d'animation de l'été de notre partenaire l'Association Diabolo, organisateur de séjours.

10 au 12 juillet 2025 : Lors de sa tournée itinérante, la troupe des « Nez Rouges » s'est de nouveau arrêtée à la Maison d'Enfants, proposant aux enfants des espaces d'apprentissage des arts du cirque le temps de leur accueil.



21 septembre 2025 dans le cadre des journées Européennes du Patrimoine et en lien avec le projet de maisonnée « Eau vive », les enfants sont allés au Concert événement « Acanthis, par les chanteurs d'Oiseaux » au Domaine de Chaalis.

27 septembre 2025 : barbecue organisé par notre prestataire [Vitalrest](#)

15 octobre 2025 : mercredi du goût « manger/bouger » : divers ateliers, dégustations, jeux et petits défis sportifs ont été proposés aux familles.

31 octobre 2025 : « Goûter la musique » : ateliers théâtre suivis d'une représentation dirigée par la jeune artiste Maylis Bourgeois



01 novembre 2025 : repas Italien organisé par notre prestataire [Vitalrest](#)

19 novembre 2025 : après-midi créatif en présence des familles.

Ces festivités ont été appréciées autant par les familles que par les enfants et ont permis de jolis moments de partage et d'échanges avec les professionnels.

Toutes ces manifestations sont portées par l'Association afin que chaque enfant puisse développer ses qualités :

- Physiques et manuelles
- Psychiques et intellectuelles
- Artistiques
- Morales et spirituelles.

Les festivités de Noël :

Comme chaque année, au mois de décembre, les enfants et les professionnels se sont investis dans les différents concours organisés à l'occasion des festivités :

- . Du meilleur accueil
- . Du plus beau sapin
- . De la plus belle décoration intérieure de maisonnée
- . De la plus belle décoration de table
- . De la photo de groupe la plus originale

16 décembre 2025 : en attendant le père Noël, les enfants de la troupe de Théâtre de l'Association Saint Joseph nous ont présenté leur concert, accompagnés par Iannick CINOTI.

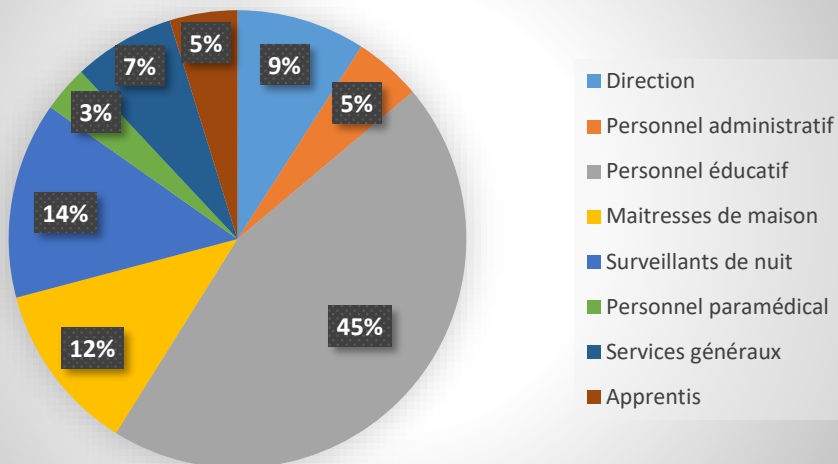
17 décembre 2025 : Spectacle de Noël « LE VOYAGE VERS L'ETOILE » de NAWAL ARTIFE. La jeune artiste a spécialement écrit cette comédie musicale interactive pour les enfants de La Maison d'Enfants en leur adressant de nombreux messages symboliques tout au long de la représentation.



Les Ressources Humaines

	MECS Anne-Marie JAVOUHEY	
	Au 31/12/2025	Budgété
Direction	3,80	4
Personnel administratif	2	2
Personnel éducatif	18,8	21
Maitresses de maison	5	5
Apprentis	2	2
Surveillants de nuit	5,80	6
Personnel paramédical	1,36	1,36
Services généraux	3	3
CDD Surveillants de nuit	0,20	
CDD AES	1	
CDD Agent d'accueil	0,51	
Total équivalent temps plein	43,47	44,36

Répartition du personnel de la MECS



	DAAD du Mesnil	
	Au 31/12/2025	Budgété
Direction	0,20	1
Personnel administratif	0,30	0,30
Personnel éducatif	5	5
Personnel paramédical	0,20	0,20
Total équivalent temps plein	5,70	6,5

Total équivalents temps plein au sein de l'Association Saint Joseph :

Nombre d'équivalents temps plein par service au 31/12/2025 :

Direction : 4

Administratif : 2.81

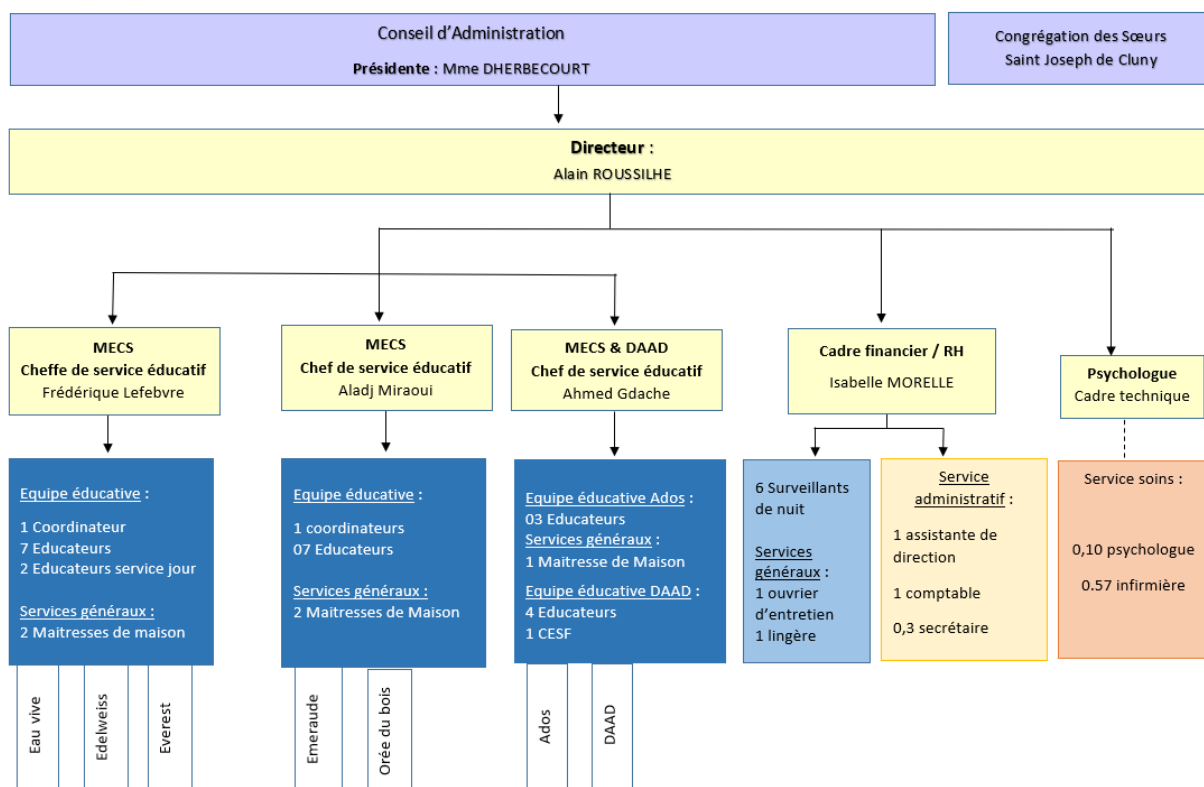
Personnel prise en charge des maisonnées et éducatif DAAD : 37,80

Services généraux : 3

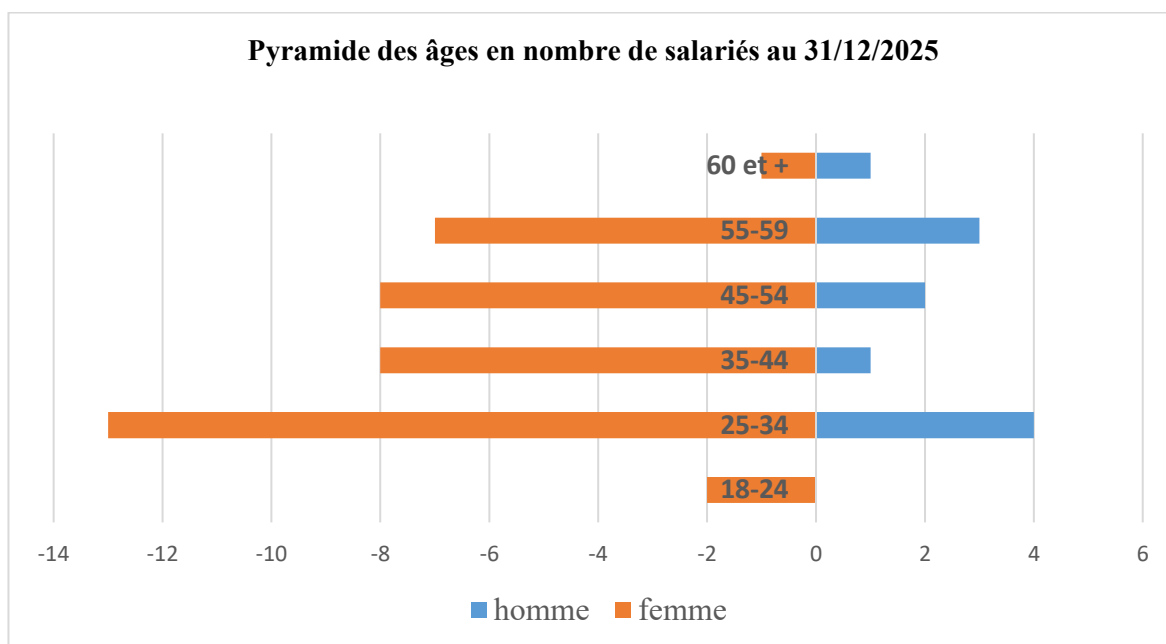
Soin : 1,56

Total équivalent temps plein : 49,17 ETP

Organigramme de l'Association Saint Joseph :



Pyramide des âges de l'Association Saint Joseph :

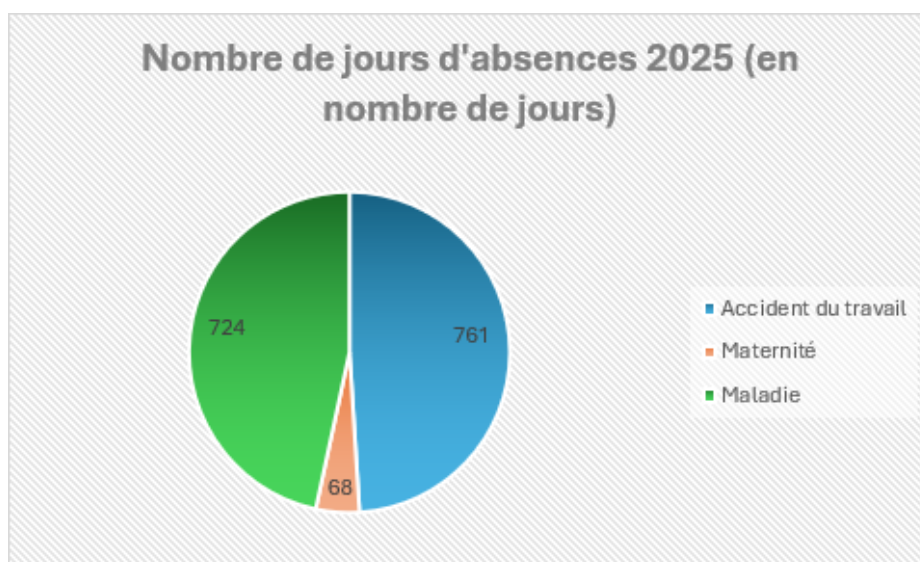


L'âge moyen des professionnels est de 41,74 ans en 2025 contre 34,6 ans au 31.12.2024 et 42,5 ans au 31.12.2023.

Nous constatons que 12 salariés ont plus de 55 ans dont 2 de 60 ans et plus. Les salariés les plus jeunes sont du personnel éducatif.

Les femmes représentent 78 % des effectifs contre 12 % d'hommes.

Etat des absences de l'année :

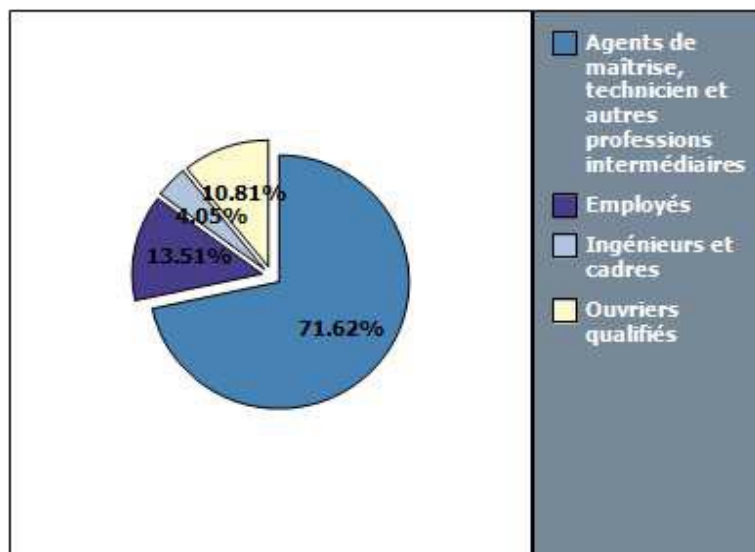


Il est intéressant également de préciser la répartition des absences :

- 23 personnes en arrêt maladie courts (contre 26 en 2025 et 45 en 2023)
- 1 personne en arrêt long pour maladie sur l'année complète soit 365 jours
- 2 personnes avec des arrêts longs pour accidents de travail sur l'année complète soit 730 jours.
- 1 personne en congé maternité

Les formations suivies en 2025 :

Répartition des stagiaires par catégorie socio professionnelle.



La formation professionnelle est au cœur du travail social.

C'est en effet pour le salarié l'occasion, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser ses connaissances et ses compétences, d'accroître son niveau de qualification et de favoriser son évolution professionnelle. C'est un élément déterminant pour être acteur de sa vie professionnelle.

C'est aussi l'opportunité de développer et d'adapter ses compétences, pour garantir son employabilité et faciliter sa mobilité.

Favoriser la formation individuelle et/ou collective est une priorité pour l'association, afin de maintenir une dynamique de travail évolutive, innovante et motivante au plus près des commandes politiques et des évolutions de notre secteur. Elle favorise assurément la Qualité de Vie au Travail au sein de l'établissement.

Montant financier total :	99 669.77 €
Montant remboursé sur actions soldées :	74 303.77 €
Montant prévisionnel sur actions en cours :	25 366.00 €

Formations collectives

Maison d'Enfants :

Analyse des pratiques : équipe éducative
Analyse de la pratique : chefs de service éducatif
Promouvoir la démarche de bientraitance et d'éthique professionnelle au quotidien
Education vie affective et sexuelle

DAAD :

Analyse des pratiques : équipe éducative
Promouvoir la démarche de bientraitance et d'éthique professionnelle au quotidien

Des formations en lien avec la sécurité des salariés et des enfants ont également eu lieu.

Sécurité incendie - mise en situation.
Prévention des incendies et évacuation
PSC1 (premiers secours)

Formations individuelles

Maison d'Enfants :

Certification maitre d'apprentissage
Maitresse de maison
Améliorer votre site internet
Délaissement parental

DAAD :

Accompagner et soutenir les parents en difficulté éducative
Le numérique comme outil d'accompagnement social

Formations longues :

3 formations VAE pour le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisée
1 formation VAE pour le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

L'Association Saint Joseph : lieu de formation

Durant leur formation, les étudiants doivent effectuer des stages obligatoires dans différentes structures sanitaires et sociales. Aussi, comme chaque année, la Maison d'Enfants a accueilli des stagiaires.

Les contrats d'apprentissage sont également efficaces au sein de l'Association. Actuellement 2 contrats d'apprentissage « Educatrice Spécialisée » (MECS) sont suivis par des salariés qualifiés maitres d'apprentissage de la Maison d'Enfants.